

AE Oddo ProActif Europe

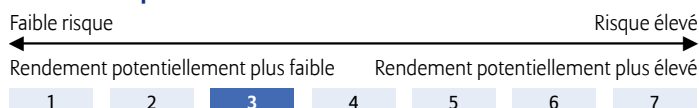
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo ProActif Europe**.

La politique d'investissement du FCP consiste à surperformer l'indice de référence, composé à 50% EONIA (Capitalisé) et 50% Euro Stoxx 50 (Net Return) calculé dividendes réinvestis, par une répartition flexible entre le marché d'actions et les produits du marché monétaire sur un horizon de placement minimal de 3 ans.

Classe de risque



Période de détention recommandée

3 ans

Date de création

01/03/2007

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à sa politique d'investissement permettant d'exposer le fonds sur les marchés actions de l'Espace Economique Européen et / ou de l'OCDE jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois, selon les anticipations du gérant, l'exposition actions pourra être fortement réduite au profit d'un investissement en produits monétaires, ce qui pourra contribuer à atténuer le niveau de risque du fonds.

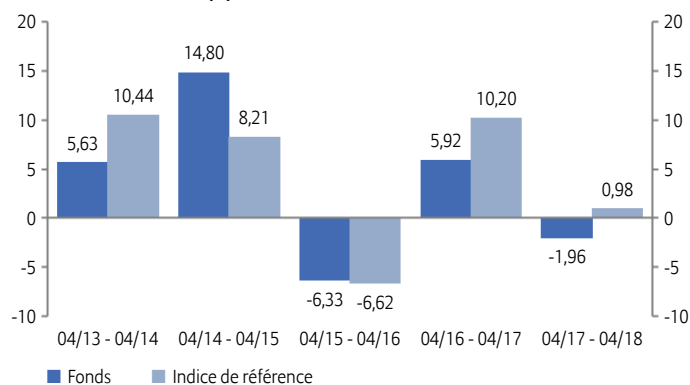
Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-1,62	1,56	-1,90	-2,43	-1,96	-2,73	-0,92	17,95	3,36	8,93	2,31	8,62	-0,53	3,41	34,56 €
Indice de référence	0,91	2,86	-0,61	-1,38	0,98	3,91	1,29	24,18	4,43	10,65	2,41	3,80	2,30	4,43	

Evolution VNI sur 5 ans¹



Performance annuelle (%)¹



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-2,21	-1,07
Alpha (%)	-0,17	-0,03
Bêta	0,86	0,86
Coefficient de corrélation	0,88	0,87
Ratio d'information	-0,62	-0,30
Ratio de Sharpe	-0,09	0,50
Ratio de Treynor	-0,01	0,04
Tracking error (%)	3,56	3,62
Volatilité (%)	7,22	7,04

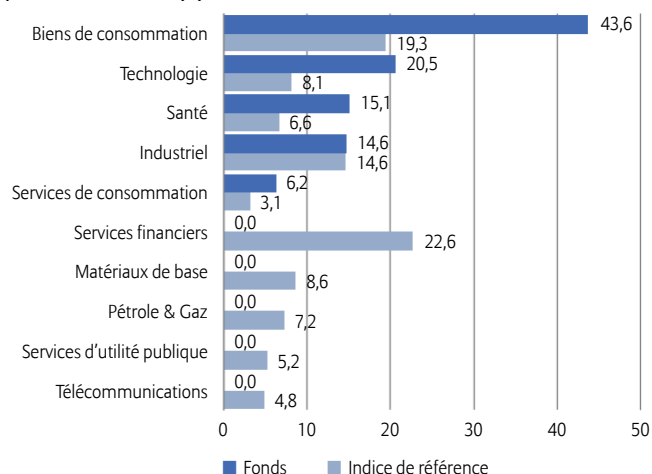
Notation Morningstar™ Oddo ProActif Europe



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/03/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

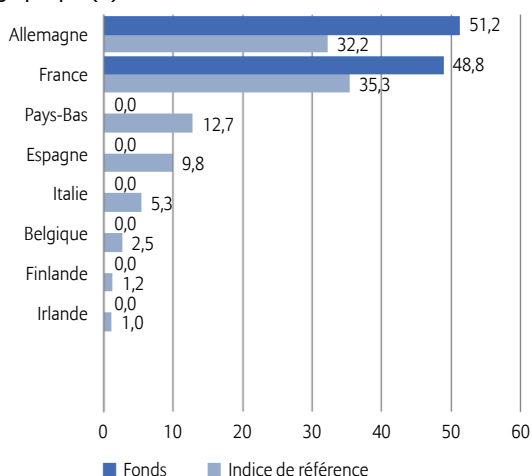
Répartition sectorielle (%)



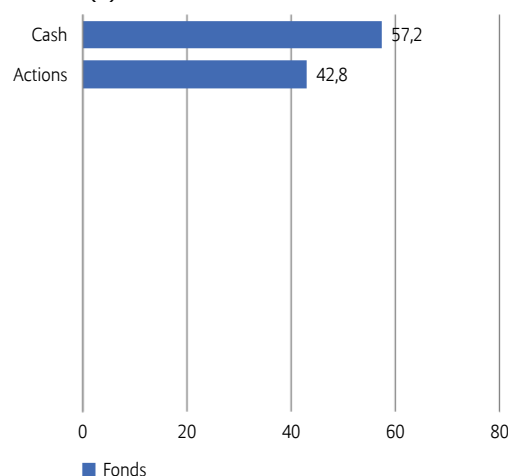
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Sap Se	6,42
Alstom	6,26
Michelin (Cgde)	5,57
Daimler Ag-Registered Shares	5,02
Merck Kgaa	4,38
Danone	4,05
Continental Ag	4,03
Publicis Groupe	2,65
Ingenico Group	2,35
Fresenius Medical Care Ag &	2,06
Total	42,79

Répartition géographique (%)



Répartition par classe d'actif (%)



Opportunités

- + Un fonds flexible investi en actions européennes et/ou en produits monétaires (0-100%).
- + Profiter en partie des phases de hausse du marché des actions de sociétés européennes sans en supporter toute la volatilité.
- + Performances potentielles dues à la sélection, par l'équipe de gestion, de sociétés européennes d'envergure mondiale et créatrices de valeur.

Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions européens.
- Le fonds ne peut pas saisir l'intégralité des hausses des marchés actions.
- Le succès des analyses ciblées sur les entreprises et de la gestion active et discrétionnaire n'est pas garanti.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% Euro Stoxx 50 (Net return) + 50% EONIA TR
Société de gestion	Oddo BHF Asset Management
Date de création	10/09/2004



Gestionnaires de fonds

Pascal Riégis &
Emmanuel Chapuis

Commentaire du gestionnaire

Le mois d'avril marque un redressement de tendance après deux mois consécutifs de baisse. L'indice Euro Stoxx 50 NR accroît de 5,81%, le DJ Stoxx 50 NR de 4,70% et l'indice MSCI Smid Cap Europe NR de 4,00%. Tous les secteurs ont contribué au rebond des indices, mais la palme revient à celui de l'énergie (+12%) porté par la poursuite de la hausse des cours du pétrole (Brent +8,48% sur le mois à 75 dollar/baril).

Sur le plan économique, les indicateurs montrent une croissance mondiale synchronisée à un rythme de 4%, portée par le prolongement du cycle aux Etats-Unis et en Chine, du redressement de la zone euro à +2,5% et un rétablissement spectaculaire dans les pays émergents qui bénéficient de la hausse du pétrole.

La publication des résultats du premier trimestre démontre une forte croissance aux Etats-Unis. En Europe, les entreprises en profitent aussi largement, même si les chiffres du premier trimestre sont lourdement impactés par l'appréciation de l'euro par rapport à l'ensemble des devises mondiales.

Sur le marché des matières premières, les circonstances sont propices à une poursuite de la hausse des cours du pétrole : la menace de remise en cause par les Etats-Unis des accords sur le nucléaire avec l'Iran, la dégringolade de la production vénézuélienne, la perspective d'un prolongement de l'accord de limitation de production qui unit l'Arabie Saoudite et la Russie et enfin, aux Etats-Unis, la production de pétrole de schiste entravée par des problèmes logistiques. L'aluminium a, quant à lui, connu une envolée en cours de mois due aux sanctions américaines à l'égard la Russie.

Dans ce contexte de croissance économique et de hausse du cours du pétrole, les taux de rendement exigés sur les emprunts d'Etat à 10 ans remontent sur le mois de 2,74% à 2,95% aux Etats-Unis et de 0,50% à 0,56% sur le « Bund » allemand.

Le taux d'investissement est remonté à 43% contre 38% à la fin mars, principalement sous l'effet d'un renforcement de notre position en Daimler et de l'initiation d'une position en Fresenius Medical Care (leader mondial de la dialyse, Allemagne).

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juin 2015, le fonds ne pourra plus investir dans des obligations convertibles et il est fait référence aux produits du marché monétaire et non plus spécifiquement aux titres de créances.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris.
12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. www.am.oddo-bhf.com

